Bulletin de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 MAI 1848.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No 81, rue du Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 19 MAI 1848.

SITUATION DE LA FRANCE.

Nous attendons nos journaux français pour rectifier les exagérations des feuilles anglaises à l'endroit de la France. Il paraît que de vives paroles ont été échangées entre M. Ledru-Rollin et quelques-uns de ses collègues, mais la fameuse scène du soufflet est décidément une histoire inventée par un correspondant aux abois. Les journaux de Paris n'en font aucune mention. Les membres du gouvernement provisoire peuvent être quelquefois divisés d'opinion, mais la bonne harmonie ne tarde pas à se rétablir parmi eux. M. de Lamartine, en s'adressant à une députation des gardes nationaux, après la manifestation du 16, s'est exprimé de la manière suivante:

"Le gouvernement provisoire *tout entier* doit être aujourd'hui le mot d'ordre de la population armée et désarmée de Paris, car c'est contre l'intégrité, contre l'indivisibilité du gouvernement provisoire que le mouvement contre le peuple a été venus nous former un rempart de vos poitrines avant, dit-on, été conçu. On est parvenu au moyen de ces divisions suscitées entre nous, diviser la patrie comme le gouvernement provisoire. Aucune division possible n'existe entre ses membres. Si quelques différences d'opinions, comme il s'en trouve naturellement dans ses grands conseils d'un pays, peuvent s'y rencontrer en administration, l'unité existe dans le patriotisme, l'unité existe dans le même amour de la République, dans le même dévouement qui les anime envers Paris et la France."

Nous craignons cependant que M. Ledru-Rollin ne joue pas un jeu très franc. Il autorise la publication de circulaires dont la France doit à juste titre s'effrayer.

"Depuis cinq semaines environ, écrit un correspondant de Paris, M. le ministre de l'intérieur fait afficher dans toute la France une brochure de journal intitulé *Bulletin de la République*. Le 16e numéro de ce placardpoint porte en vedette de son titre: *Ministère de l'intérieur*, contient une sorte de proclamation aux électeurs où l'on disait tout clairement aux citoyens que s'ils ne nommaient pas les candidats qui leur étaient recommandés par les émissaires et par circulaires de M. Ledru-Rollin, ils exposeraient à voir l'assemblée nationale dissoute par violence. Les plus timides se sont récriés contre une pareille menace; presque tous les journaux de quelque valeur se sont trouvés d'accord pour dénoncer un tel scandale."

Le *Siècle* affirme d'une manière à peu près officielle que cette proclamation a été rédigée par George Sand.

"Malheureusement, dit ce journal, l'employé supérieur chargé de la publication du *Bulletin* l'avait pu, en raison de son peu de fortune, exercer sa surveillance sur le numéro 16, et cette absence du contrôle sur lequel se reposait le ministre, a seule causé tout le mal."

De pareilles négligences sont compromettantes pour un ministre qui prend un journal sous sa protection.

Voici le récit des événements du 16, tel que les rapporte la *Patrie*:

"Une grande manifestation vient encore d'avoir lieu. Ce matin, la plupart des corps de métiers, convoqués, dit-on, par M.M. Louis Blanc et Albert, se sont réunis au Champ-de-Mars, dans le but de proposer au Gouvernement provisoire quatorze d'entre eux comme officiers d'état-major de la garde nationale, et en même temps d'appeler de nouveau son attention sur la question de l'organisation du travail. Vers midi, une foule immense se trouvait au lieu du rendez-vous.

"A deux heures, elle s'est mise en marche dans le plus grand ordre pour l'Hôtel-de-Ville. Le défilé de cette masse d'hommes présentait le coup-d'œil le plus pittoresque; des bannières tricolores flottaient au milieu de chaque corps d'état, sur toutes ces bannières était inscrite en grosses lettres cette devise:

"Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.—Organisation du travail par l'association.

"Au nombre de ces bannières, celle des tailleurs se faisait particulièrement remarquer par les ornements qui la couvraient.

"La colonne a suivi les quais jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le plus grand ordre n'a cessé de régner pendant le défilé.

"Pendant que cette manifestation se préparait au Champ-de-Mars, des bruits d'une nature alarmante étaient répandus dans Paris; quelques-uns prétendaient qu'un'agissait d'une démonstration organisée par certains clubs contre une partie du Gouvernement provisoire; d'autres affirmaient qu'il s'agissait d'un mouvement communiste.

"A midi et demi, le rappel a été battu à l'Hôtel-de-Ville; aussitôt la garde républicaine, le bataillon de la mobile et celui de la garde nationale de garde a pris les armes.

"A une heure de l'après-midi, la 9e légion de la garde nationale dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, et la 1er et la 2e de la mobile, commandés par les chefs de bataillon Hamel et Clary, arrivés presque en même temps, ont occupé la salle St-Jean et les appartemens donnant sur la rue Lobau. A même moment tous les élèves des écoles ont fait irruption dans l'Hôtel-de-Ville, et ont rejoint les armes et les cartouches ainsi que toutes les légions occupant l'Hôtel-de-Ville et la place.

"A deux heures de l'après-midi, la place de l'Hôtel-de-Ville était occupée par 50,000 gardes nationaux formés par légions et massés par colonnes.

"Sur les quais, jusqu'au pont Saint-Michel, 50,000 autres gardes nationaux se trouvaient massés, et barraient tout passage; les rues de la Vannerie, du Temple, Lobau, des Coquilles et de la Parcheminerie, débouchant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, étaient occupées par des masses de gardes nationaux, et les 20,000 hommes de la garde mobile, ayant à leur tête le général Duvivier.

"En moins d'une demi-heure, le colonel Rey, gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, par les dispositions militaires qu'il avait prises du premier étage aux combles, avait rendu l'hôtel inexpugnable. Chaque porte de l'Hôtel de Ville était défendue par une pièce de canon, servie par l'artillerie de la garde républicaine. Les membres de la Société de la musique populaire, au nombre de 250, qui faisaient une répétition dans la salle St-Jean, se sont improvisés immédiatement de l'hôtel; et ont fait entendre la *Marseillaise* et les *Girondins*. Les 50,000 hommes qui se trouvaient sur la place répétaient en chœur ces airs patriotiques.

"L'enthousiasme était à son comble. Les cris de: Vive la République! Vive le Gouvernement provisoire! retentissaient dans l'air, et quelques hommes élevaient sur sa baïonnette soit chako, soit képy, soit chapeau ou sa casquette.

"La colonne sortie du Champ-de-Mars a débouché alors sur la place; à sa tête se trouvaient plusieurs citoyens à cheval, parmi lesquels on nous a dit avoir reconnu M. Cabet.

"Assurément que le caractère de la manifestation a été parfaitement connu, le peuple en armes de la garde nationale et le peuple qui venait du Champ-de-Mars ont fraternisé aux cris mille fois répétés de: Vive la République!

"A quatre heures, M. Lamartine paraît au balcon avec tous les membres du Gouvernement provisoire. L'enthousiasme fait alors délire.

"Tout s'est donc fort bien passé, et nous espérons qu'on n'aura aucun désordre à signaler. Il est fâcheux cependant que MM. Louis Blanc et Albert aient cru devoir prêter sur eux l'organisant une semblable manifestation sans en avoir averti leurs collègues. Si pacifiques que soient ces grands mouvements d'hommes, ils alarment les populations et retardent le rétablissement de la confiance."

Le soir, une seconde manifestation a eu lieu, plus grande, plus solennelle encore.

Le rappel a battu de nouveau; toutes les légions se sont réunies, pour se rendre de nouveau à l'Hôtel-de-Ville.

Le défilé a eu lieu par les quais. Il a commencé à 8 heures; à dix heures, il n'était pas encore terminé.

Pendant tout le trajet, un cri continu, poussé par 300,000 voix, une explosion formidable et unanime a retenti: "A bas les communistes! A bas Cabet! A bas les fainéans! Vive la République! Vive le Gouvernement provisoire! Vive Lamartine!" tels sont les cris qui ont manifesté et rendu évident à tous les yeux le véritable sens de cette journée.

Le général Courtais, envoyé de son état-major, stationnait sur la place de l'Hôtel-de-Ville; il fraternisait les légions à mesure qu'elles défilaient devant lui.

A 10 heures, le Gouvernement provisoire a harangué la garde nationale.

Tout Paris s'est illuminé *spontanément*.

Le lendemain, 17 avril, on faisait queue dans la plupart des boutiques pour se faire délivrer des fusils. Les amis de l'ordre s'étaient comptés et avaient le sentiment de leur force. La confiance régnait de nouveau.

La journée a été exceptionnelle, dit le *National* en signalant les événements de la veille. Elle a prouvé souverainement la place de la République parisienne. Unies dans un sentiment unanime, toutes les parties de la population veulent la République, et ne redoutent aucune du gouvernement qui la représente aujourd'hui. Il

Certaines couleurs étaient représentées, certaines hommes étaient qui les mêlent, quelques hommes résument, une modification dans le sein du Gouvernement. La voix du peuple n'est plus entendue: il veut la République, et comme tous exprimée fidèle aux vœux qui ont changée du bonnet furieux des affaires au 20 février, sans diminution, sans vitage. Que cela soit bien compris!

Une agitation extraordinaire a régné à Paris la nuit nouvelle. Le rappel a battu dans tous les légions. Des mouvements de troupes toutes les légions étaient sur pied, échelonnées sur les boulevards, dans la cour des Tuileries, sur la place du Carrousel et le long des quais. On assurait que les démonstrations avaient eu lieu dans la nuit, mais la tranquillité n'a pas été troublée.

Sur la demande formelle de la garde nationale, le gouvernement provisoire a fait entrer le 20 au matin, quelques régiments de troupes de ligne dans Paris. On a été l'occasion d'une fête nationale. On a distribué des drapeaux aux légions citoyennes, et celles-ci ont fraternisé avec les soldats de ligne. Voici un compte-rendu de la cérémonie:

La grande fête, célébrée aujourd'hui pour faire fraterniser la garde nationale et l'armée, s'est passée avec un ordre admirable. L'harmonie la plus parfaite a régné entre tous les citoyens, et cette démonstration a prouvé une fois de plus que, s'il y a en France quelques insensés qui veulent l'anarchie, la masse de la nation est en faveur d'une organisation paisible et régulière de la République.

Jamais on n'avait vu une pareille masse de gardes nationaux réunis sous les drapeaux. On en comptait plus de 300,000, et cinq mille hommes de troupes de ligne les accompagnaient. A sept heures du matin, cette formidable armée occupait les places qui leur avaient été assignées depuis le carré Marigny jusqu'à la Bastille et le long des deux quais.

A huit heures, les membres du gouvernement provisoire se sont rassemblés au ministère de la guerre: ils en sont partis à huit heures et demie pour se rendre sur l'estrade placée à l'arc de triomphe.

Au moment où ils ont pris place, vingt et un coups de canon ont annoncé le commencement de la fête.

Derrière les membres du gouvernement provisoire se trouvaient placés:

Les membres du conseil d'État, de la cour des comptes, de la cour d'appel et des autres tribunaux, des officiers généraux de l'armée et de la marine, les sous-secrétaires les adjoints du maire de Paris, les principaux fonctionnaires administratifs, une députation du conseil de l'instruction publique, une députation de la commission du gouvernement pour les travailleurs, une députation de blessés de février et des anciens condamnés politiques.

Les colonels des différentes légions et des détachemens de l'armée, les chefs de bataillon de la garde nationale, les colonels de la garde républicaine et de la garde civique, tous accompagnés de leurs porte-drapeaux, étaient rassemblés en face de l'estrade.

A neuf heures a commencé la distribution des drapeaux, qui représente le caractère le plus imposant et le plus martial. — Chaque colonel est monté sur l'estrade, et a reçu son drapeau des mains d'un des membres du Gouvernement provisoire.

Pendant la distribution des drapeaux, le canon tirait de minute en minute.

Le défilé a eu lieu ensuite, par bataillons en masse et par pelotons, en ordre, et dans un bruit des tambours et de la musique. Ce défilé a pas duré moins de huit heures, et partout il a été accueilli par la population avec les signes du plus vif enthousiasme et de la plus sincère cordialité. Rien n'est venu troubler cette fête magnifique.

Une salve d'artillerie a annoncé la fin du défilé et le départ des membres du Gouvernement provisoire. Le soir, la ville a été illuminée.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

La goélette *May*, arrivée hier matin de Vera-Cruz, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 7 du courant. Les dernières dates de Mexico sont du 29 avril.

L'éditeur de l'*Eco del Comercio*, écrivant de Queretaro à la date du 28 avril, exprime l'opinion que le Congrès serait en nombre dans deux ou trois jours. Ces espérances ont été si souvent déçues, que nous attendrons l'événement pour y croire, d'autant plus que la mesure qui devait en hâter l'accomplissement ne semble pas devoir être mise à exécution. On annonçait en effet, il y a quelque temps que le gouvernement devait publier un décret portant que l'on calculerait la majorité des chambres en dehors des délégations de Yucatan, de Nouveau-Mexique et de Chihuaha. Aujourd'hui on affirme le contraire. Le gouvernement a changé d'avis en reconnaissant, dit-on, qu'il y avait moyen de réunir la majorité des représentans sans recourir à une mesure d'exclusion contre certaines provinces. Il paraît que le traité, dans le cas où les chambres se réuniraient, ne sera pas discuté article par article. Le Congrès le ratifiera ou autorisera l'exécutif à suivre la ligne de conduite qu'il lui plaira. Qu'est-ce que cela veut dire? La législation ne repose-t-elle donc sur aucune base au Mexique?

Il manque, dit-on, deux membres pour former un quorum. Aux dernières dates il en manquait sept ou huit seulement. Il en manquera demain quinze. En attendant, les délais pour l'échange des ratifications vont bientôt expirer, et Dieu sait ce qu'il adviendra de la paix.

Parrdes et Rejon sont tous deux à Queretaro. Ils ne sont prononcés contre la paix.

Nouvelles plus récentes.—Le vapeur Eudors, arrivé hier soir de Vera-Cruz, nous fournit des nouvelles jusqu'au 10 courant. Voici ce que contient le *Free-American* de Vera-Cruz, du 9:

"La malle arrivée hier, de l'intérieur, nous a apporté des journaux de Mexico du 4. D'après ce que nous publions ci-après, il paraît que le Congrès s'est enfin assemblé. Maintenant va se décider la grande question de *Paix ou de Guerre*. La majorité des membres semble être disposée à la paix. Mais avant d'entrer en délibération, le Congrès aura à élire un président, et il est probable qu'Herrera sera élu. On le croit disposé à ratifier le traité, mais on craint qu'il n'accepte pas la présidence.

On sait positivement qu'il y aura beaucoup d'opposition contre le traité, par suite de la violation de la constitution.

L'*American Star* du 4, dit qu'un exprès arrivé à Mexico annonçait que le gouvernement Queretaro se trouvait fort embarrassé par suite de la question qui a été soulevée de décider si le Gouvernement Fédéral avait le droit de défendre un Etat ou une portion d'Etat sans le consentement de ce même Etat.

Les autorités mexicaines ont consenti à recevoir les commissaires à Queretaro avec une escorte américaine de soixante hommes; mais ils ne doivent entrer dans la capitale que le jour qu'on sera désigné par le gouvernement.

Yucatan—Nous avons annoncé hier, d'après un rapport verbal du capitaine de l'*Aparecida*, que les habitans de l'intérieur de la péninsule yucatèque se réfugiaient en grand nombre à Campêche, et que les Indiens n'étaient plus qu'à huit lieues de Merida. Cela semblerait indiquer que les hostilités n'ont pas cessé; et pourtant les journaux apportés par l'*Aparecida* déclarent qu'un traité de paix a été conclu, le 19 avril, entre les commissaires nommés par le gouverneur Barbachana et Don Jacinto Pat, le chef des Indiens insurgés. Le traité aurait été ratifié à Lecul, le 23 avril. Que signifie alors la présence de l'armée indienne à huit lieues de Merida, et la fuite générale des blancs? Ou il n'y a eu qu'un semblant de traité, ou les insurgés veulent garder une attitude menaçante jusqu'à ce que les conditions du traité soient exécutées. Il paraît néanmoins évident, d'après la terreur qui continuer à régne dans l'Yucatan, que s'il y a eu un traité, il a été sérieusement violé.

GRAVES NOUVELLES DE L'YUCATAN.

Violation du traité de paix par les Indiens.—Horribles massacres. — Intervention de la Grande-Bretagne.

Les éditeurs de la *Patria* ont eu l'obligeance de nous communiquer, hier soir, les nouvelles qu'ils ont reçues de l'Yucatan. Elles sont d'une douloureuse gravité. La péninsule est dans une situation déplorable. Nous avions raison de dire que le traité de paix entre les Yucatèques et les Indiens avait dû être violé par ces derniers. C'est ce qui a eu lieu en effet. Don Lucinio Pat, le chef des insurgés, s'est emparé, le 7 de ce mois, de la ville de Mani, et en a massacré les habitans. Deux cents personnes ont été égorgées dans les rues.

Il n'est pas vrai, comme l'ont annoncé presque tous les journaux de la Nouvelle-Orléans, qu'il se trouvait sur les côtes de l'Yucatan vingt navires de toutes nations occupés à transporter les malheureux habitans de la péninsule. Il n'y avait sur la côte qu'une vingtaine de petites embarcations marchandes appartenant aux Yucatèques, et deux ou trois navires de guerre espagnols.

Le petite ville d'Hurbide a été attaquée par plusieurs milliers d'Indiens. La garnison blanche se composait de deux cents hommes seulement; elle a dû battre en retraite après avoir résisté à l'ennemi pendant plusieurs heures. Les Yucatèques ont eu vingt-trois hommes tués et onze blessés. La moitié de la partie attaquée a déserté pendant la retraite. Ou, n'est pas étonnant: les soldats étaient tous désertés.

Une lettre datée de Sisal, 18 mai, [illegible] que les Indiens occupent tout le pays depuis [illegible] Chan est le sup-Cabecera [illegible] Tilo [illegible] Tilo [illegible] Merida [illegible] Mani [illegible] Tekax [illegible] Tekax [illegible] Tekax